



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 183-14 et le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 12 mai 2025, le conseil de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté les projets de règlements suivants :
 - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 297-25 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 183-14 concernant l'obligation de fournir une attestation de conformité lors de travaux relatifs à une installation septique* »;
Ce règlement a pour but d'exiger le dépôt d'une attestation de conformité des travaux produite par un membre d'un ordre professionnel compétent ayant procédé à la surveillance et à l'inspection des travaux, lors de travaux relatifs à une installation septique;
 - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 298-25 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de revoir les dispositions relatives aux conteneurs et d'ajouter des dispositions relatives aux chenils* »;
Ce règlement vise à modifier les dispositions relatives aux conteneurs afin d'assouplir les normes actuelles, autoriser l'emploi de conteneurs pour la construction de bâtiments complémentaires à l'habitation (à certaines conditions), ajouter un nombre maximal de chiens pouvant être gardés dans un chenil et préciser les caractéristiques que doit rencontrer une clôture qui ceinture un enclos relatif à un chenil.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 juin 2025 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlements seront expliqués et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Les projets de règlements détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie de ces projets de règlements en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec;
4. Le projet de règlement adopté s'intitulant « *Règlement numéro 298-25 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de revoir les dispositions relatives aux conteneurs et d'ajouter des dispositions relatives aux chenils* » contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

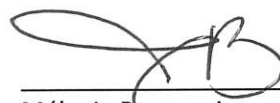
DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 23 MAI 2025.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 23 mai 2025 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 23 mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Mélanie Bourgeois
Adjointe à la direction et assistante-greffière